

A côté de notre engagement pour Donzère dans l'opposition municipale, notre conseiller communautaire a participé le 7 avril au vote du budget 2021 de la CCDSP qui a été voté sans problème. Nous assumons notre engagement, pris d'ailleurs par l'immense majorité des élus de l'intercommunalité, qui est dans un état financier précaire. Si nous voulons vous apporter ce que vous êtes en droit d'attendre, la CCDSP est contrainte de prendre des décisions budgétaires difficiles. L'abstention des élus de la majorité de Donzère lors de ce vote **AFFAIBLIT** encore un peu plus notre commune dans cette intercommunalité, après le camouflet subi par notre Maire lors des élections pour le poste de vice- présidente. Mais dans la décision d'**AUGMENTER nos impôts** à Donzère, ce qui est surtout dérangeant c'est que notre Maire n'assume pas ses propres décisions ! Il faut avoir le courage de dire la **VERITE** aux **DONZEROIS**. Nous, opposition municipale, avons proposé de baisser la part de la fiscalité communale de **4 ou 5%**, afin de compenser la hausse des taxes de la CCDSP d'environ **4,7%**. La majorité **A REJETE** notre amendement **SANS DISCUSSION**. Nous assumons donc nos choix en responsabilité et nous demandons à la majorité d'assumer les siens en toute transparence et sans démagogie. Même si le rôle de l'opposition est de mettre le doigt sur les contradictions de cette majorité, nous reconnaissons en même temps que des décisions positives ont été prises au cours de cette première année, difficile sur le plan sanitaire.